



Ville de LA BOUILLADISSE
STAGE SPORT ET LOISIRS A THEME 15/17 ANS
SPORTS MECANIQUES
 Fiche d'inscription

Je soussigné(e) Monsieur, Madame : (Père, Mère, Responsable légal)
Rayer la mention inutile

Autorise ma fille mon fils Né(e) le : / /

Nom Prénom

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : *Email*@.....

A pratiquer le stage sport et loisir nautique à thème du **2 AU 4 MAI 2018**

Je soussigné(e) Mme, M. autorise mon enfant à prendre le minibus 9 places, dans le cadre du stage, pour se rendre aux activités organisées par le service des sports de la Mairie de la Bouilladisse et encadré par un des éducateurs de la commune.

Renseignements concernant le/la responsable légal(e) de l'enfant

N° de téléphone en cas d'urgenceOU

N° Sécurité Sociale : N° CAF :

Bénéficiez-vous d'une mutuelle : oui non

Si oui, laquelle :

En cas d'accident, je soussigné(e) M. Mme **autorise**

n'autorise pas

Le responsable du stage à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant, médicale et chirurgicale.

PERSONNES RESPONSABLES CHARGÉES DE RECUPÉRER L'ENFANT

(Ne rien signifier si ce sont les parents qui récupèrent l'enfant)

NOM PRENOM	TELEPHONE

Ou

M. /Mme autorise mon enfant à regagner seul mon domicile.



Tournez la page SVP

FICHE SANITAIRE

Contre(s) indication(s) médicale(s) de l'enfant

Allergies : ASTHME MEDICAMENTEUSES ALIMENTAIRES AUTRES

PAI établi le :

Recommandations utiles des parents

AUTORISATION DE PUBLICATION

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, autorise n'autorise pas
La Mairie de la Bouilladisse à utiliser la (ou les) photographie(s), ainsi que les vidéos de mon enfant pour les publications suivantes : journal JONCTIONS ou encore des supports numériques tels que le site www.ville-bouilladisse.com ou tout autre support papier.
La présente autorisation est concédée à titre gratuit sans limitation de durée.
Réf. Article 9 du code Civil et Article 8 de la Convention des droits de l'Homme

ASSURANCE

Je certifie que mon enfant est assuré(e) en responsabilité civile et corporelle individuelle

Assurance extra-scolaire : Police n° :

Compagnie d'assurance : Police n° :

Le service des sports de la Bouilladisse ne peut être tenue responsable des vols et détériorations éventuels commis pendant le séjour.

INSCRIPTION

Les inscriptions se feront auprès du service des sports. Le nombre de places est limité.
Elle sera effective après paiement du stage et à la remise de l'ensemble des documents demandés.
Chèque à l'ordre du « Trésor Public ».

Dossier incomplet non accepté.

*La fréquentation par l'enfant aux stages sportifs entraîne, de sa part et de celle de sa famille, l'acceptation sans réserve du règlement Intérieur et des conditions d'inscription.
La responsabilité de la Ville de la Bouilladisse ne saurait être engagée en dehors des horaires de fonctionnement des stages.
L'enfant ou le représentant légal reconnaît avoir reçu l'annexe au règlement intérieur.*

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à La Bouilladisse, le

Signature des parents ou du représentant légal

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Cadre réservé à l'administration

- Attestation d'assurance
- Certificat médical
- Chèque n°
- Coupons sports ANCV
- Chèques vacances ANCV
- L'attitude 13
- Espèces

Ville de La BOUILLADISSE

Centre Social – Service des sports

9, Avenue de La Libération-13720 La BOUILLADISSE

Tél 04 42 62 40 37 - Fax 04 42 62 98 65



PIECES A FOURNIR

L'inscription sera effective après paiement du stage et à la remise de l'ensemble des documents
Toute inscription sera refusée si le dossier est incomplet.

Condition : avoir 14 ans révolus au 2 mai 2018

Stage « sport et loisir à thème 2018» sports mécaniques 15/17 ans

TARIFS :

Domicilié sur la commune 150,00 €

Hors commune 200,00 €

- Une attestation d'assurance responsabilité civile et corporelle individuelle
- Le certificat médical type de la mairie rempli par le médecin
- L'attestation d'assurance maladie en cours de validité
- La fiche d'inscription remplie
- Un chèque à l'ordre du Trésor Public – Coupons sport, chèques vacances ANCV, carte l'Attitude 13 sont acceptés